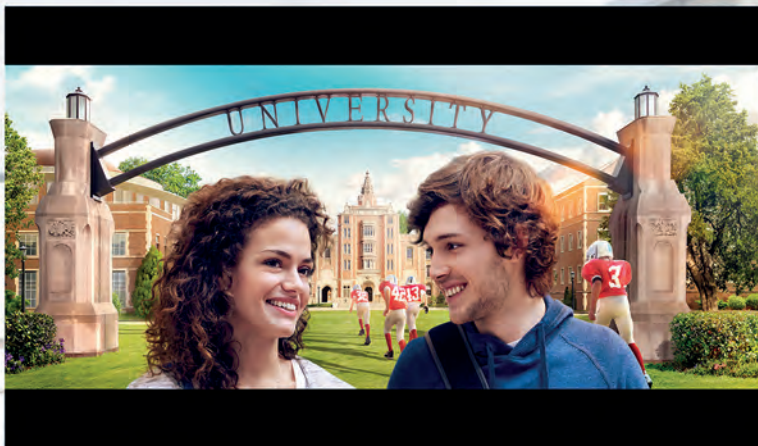


# PROFITEZ DES AVANTAGES RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS DE L'IOB-ISEMA



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

**IOB-ISEMA**



Une offre d'assurance conçue  
pour les étudiants<sup>(1)</sup>

## Une assurance habitation BNP Paribas<sup>(2)</sup>

- un accompagnement 24h/24 en cas de sinistre<sup>(1)</sup> : votre hébergement est organisé et pris en charge si votre logement devient inhabitable suite à un sinistre ;
- une protection au quotidien<sup>(1)</sup> : votre responsabilité civile personnelle est assurée dans le monde entier pour les dommages que vous pourriez causer à autrui ;
- une protection juridique<sup>(1)</sup> vous permettant de défendre vos droits ;
- d'une Garantie Individuelle Accident<sup>(1)</sup> qui couvre les dommages corporels en cas d'accident et d'une Garantie Frais de scolarité<sup>(1)</sup> en cas d'empêchement soudain et grave de se présenter à un examen.

(1) Dans les conditions et limites prévues au contrat.

(2) L'Assurance Habitation Étudiant BNP Paribas est un contrat assuré par Cardif IARD, entreprise régie par le Code des assurances et distribué par BNP Paribas, en qualité de mandataire d'assurance.



Financez vos dépenses  
liées à vos études

## Prélib'Campus<sup>(1)</sup>

Pour un prêt personnel de 1 000 € sur  
12 mois, hors assurance facultative<sup>(4)</sup>

- **TAEG fixe : 0%<sup>(2)</sup>**
- **Montant des échéances : 83,33 €**
- **Montant total dû : 1 000 €**

**Un crédit vous engage et  
doit être remboursé. Vérifiez  
vos capacités de remboursement  
avant de vous engager.**

Exemple pour un crédit de 1 000 € sur  
12 mois (hors assurance facultative) :  
pour un prêt d'un montant de 1 000 € et  
d'une durée de 12 mois, vous remboursez  
12 échéances de 83,33 €. Pas de frais de  
dossier. Taux débiteur fixe : 0,00 % l'an.  
TAEG fixe : 0,00 %. Montant total dû par  
l'emprunteur : 1 000,00 €. Intérêts : 0 €.

En cas de souscription à l'assurance  
facultative<sup>(3)</sup> (Décès, Perte Totale et  
Irréversible d'Autonomie, Incapacité  
Totale de Travail) : Taux Annuel Effectif  
de l'Assurance (TAEA) : 0,66%. Montant  
total dû par l'emprunteur au titre  
de l'assurance sur la durée totale du  
prêt : 3,60 €. Montant de l'assurance  
par mois : 0,30 €, ce montant s'ajoute  
à l'échéance de remboursement  
du crédit.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par  
BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai  
légal de rétractation de 14 jours. Le Prélib'Campus  
s'adresse aux étudiants majeurs capables jusqu'à  
29 ans. Sous réserve d'acceptation par BNP Paribas  
(prêteur).

(2) Offre réservée aux clients particuliers majeurs.  
Conditions en vigueur au 01/03/2019.

(3) Assurance souscrite auprès de Cardif Assurance  
Vie et Cardif Assurance Risques Divers.



L'essentiel des services bancaires !

## L'offre groupée Esprit Libre

- Un compte bancaire.
- Une carte bancaire<sup>(1)</sup> : Visa Electron, Visa Classic ou Visa Premier.
- Une assurance de vos moyens de paiement et de vos effets personnels<sup>(2)</sup>.
- Des services en ligne accessibles 24h/7j sur mabanque.bnpparibas ou sur l'appli « Mes Comptes »\*.

du 01/01/2021 au 31/12/2021 inclus

0 €

sur vos cartes bancaires et les services essentiels d'Esprit Libre jusqu'à la fin des études<sup>(3)</sup>

50 €

versés sur votre compte bancaire pour la souscription d'Esprit Libre<sup>(4)</sup>

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



Financez  
votre dépôt de garantie

## Offre Jeun'Appart Étudiant<sup>(1)</sup>

Une offre de prêt personnel pour faciliter votre emménagement si vous êtes étudiant (de 18 à 29 ans) :

- Bénéficiez du financement de votre dépôt de garantie à des conditions attractives.
- Sans frais de dossier.

(1) Offre réservée aux clients étudiants majeurs Capables de 18 à 29 ans. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Voir conditions de taux et de remboursement auprès de votre conseiller.

(1) Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) ou (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé).

(2) Voir limites et conditions prévues dans la notice d'information d'assurance disponible en agence ou sur mabanque.bnpparibas\*. Les prestations d'assurance sont assurées par Cardif Assurances Risques Divers, SPB (SAS de courtage d'assurances) et Axa Assistance.

(3) Offre réservée aux nouveaux clients de BNP Paribas, étudiants de l'IOB-ISEMA pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt dans le cadre de la souscription aux services Essentiels d'Esprit Libre Initiative ou Référence avec une carte Visa Electron, Visa Classic ou Visa Premier sous réserve d'acceptation par BNP Paribas. Hors intérêts dus en cas d'utilisation de la facilité de caisse automatique et hors frais liés à certaines opérations courantes (voir Guide des conditions et tarifs). Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle.

(4) Offre réservée aux nouveaux clients BNP Paribas résidant en France métropolitaine ou à Monaco, étudiants de l'IOB-ISEMA, pour l'ouverture d'un compte de dépôt dans le cadre de la souscription aux services « Essentiels » d'une formule Esprit Libre Découverte, Initiative ou Référence. Hors intérêts dus en cas d'utilisation de la facilité de caisse automatique et hors frais liés à certaines opérations courantes (voir Guide des conditions et tarifs). Non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur Esprit Libre.



# DÉCOUVREZ NOS OFFRES\*\*



## PARTENAIRE DE L'IOB-ISEMA

**BNP Paribas vous fait profiter d'avantages spéciaux sur les principaux services dont vous pouvez avoir besoin durant vos études :**

carte bancaire, crédit, facilité de caisse...

votre conseiller se fera un plaisir de vous en expliquer le fonctionnement !



Je dois emprunter pour payer mon école

### Crédit Étudiants<sup>(1)</sup>

Pour un crédit de 1 000 à 75 000 € sur une durée de 12 à 144 mois hors assurance facultative :

- **TAEG fixe : 0,79%<sup>(2)</sup>**
- **Montant des échéances : 170,03 €**
- **Montant total dû : 10 201,80 €**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Exemple (hors assurance facultative) : pour un prêt de 10 000 € et d'une durée totale de 60 mois, vous remboursez 60 échéances de 170,03 €. Pas de frais de dossier. Taux débiteur fixe : 0,79 % l'an. TAEG fixe : 0,79 %. Montant total dû par l'emprunteur : 10 201,80 €. En cas de souscription à l'assurance facultative<sup>(3)</sup> (décès, Perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité totale de travail) : taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) : 0,70 %, montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 180 €, montant de l'assurance par mois : 3 €, ce montant s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

\* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

\*\* Offres valables sous réserve des éventuelles conditions complémentaires figurant dans chaque offre et sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas. Offres non cumulables avec d'autres offres promotionnelles. Voir le détail des limites et conditions en agence ou sur [www.mabanque.bnpparibas](http://www.mabanque.bnpparibas).\*

(1) Offre réservée aux clients particuliers majeurs capables. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. (2) Taux Annuel Effectif Global (TAEG) en vigueur au 06/01/2021. (3) Assurance souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurance Risques Divers.



## Un ou plusieurs appareils nomades à assurer <sup>(1)</sup>

### **Mobileo** couvre vos appareils nomades

Cette assurance couvre vos smartphones et autres appareils nomades : tablette, ordinateur portable, appareil photo, montre connectée, console de jeux portable, mais aussi casque audio, liseuse, enceinte nomade<sup>(2)</sup>.

Vous êtes assurés contre le vol, la casse et l'oxydation partout dans le monde<sup>(1)</sup>. Avec **Mobileo**<sup>(3)</sup>, déclarer un sinistre, c'est simple, rapide et pratique. Vous pouvez souscrire à **Mobileo**<sup>(3)</sup> en agence, sur [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas) ou sur le mobile via Mes Comptes.

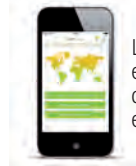
(1) La notice disponible en agence, sur [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas) et [hellobank.fr](http://hellobank.fr) (coût de connexion selon opérateur). (2) Valable pour les appareils de moins de 3 ans au moment du sinistre et dans les conditions et plafonds précisés dans la notice. Voir la liste complète des appareils couverts disponible en agence, sur [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas) et [hellobank.fr](http://hellobank.fr) (3) Contrat d'assurance collective de dommage assuré par CARDIF Assurances Risques Divers - Entreprise régie par le Code des assurances.



## Vous partez à l'étranger ?

### **Une assurance santé internationale<sup>(1)</sup>**

- Pas d'avance d'argent en cas d'hospitalisation.
- Une couverture valable dans tous les pays visités<sup>(2)</sup>.
- Des garanties conformes aux exigences des plus grandes universités internationales.



L'appli Easy-Claim\* pour envoyer vos demandes de remboursement en quelques clics

(1) Contrat d'assurance de groupe souscrit par l'Association des assurés d'April International, Association loi 1901 ; située 110 avenue de la République, 75011 Paris, auprès de Groupama Gan Vie, conçu et géré par April International Expat, distribué par BNP Paribas. Voir conditions et exclusions dans la notice d'information disponible auprès de votre conseiller.

(2) Certains pays peuvent être exclus en fonction des événements qui s'y déroulent. La liste complète des pays exclus est disponible sur le site [www.april-international.com](http://www.april-international.com) ou sur demande au +33 (0)1 73 03 41 29.



# CONTACTEZ-NOUS

Agence BNP Paribas Bordeaux Bassins à flot  
74 rue Lucien Faure - BORDEAUX

Toute l'équipe est à votre disposition

Par téléphone : 05 57 87 44 63  
Par mail : [bassins-a-flot@bnpparibas.com](mailto:bassins-a-flot@bnpparibas.com)

**BNP Paribas**, SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris. N° 662 042 449 RCS Paris. ORIAS n°07 022 735 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

**Cardif IARD**, SA au capital de 100 000 €, RCS Paris 824 686 109. Siège social : 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris. BNP Paribas Assistance est une marque de Cardif IARD.

**CARDIF - Assurances Risques Divers**, Entreprise régie par le Code des assurances - SA au capital de 21 602 240 € - Immatriculée sous le n° 308 896 547 RCS Paris - Siège social : 1, boulevard Haussmann TSA 93000 - 75318 Paris - Bureaux : 4 rue du Port - 92728 Nanterre Cedex.

**STUDIO BDDF** - ME21250 - 06/2019 - © Shutterstock, Photothèque BNP Paribas - Document non contractuel.  
Ce document est imprimé sur du papier certifié. **117070**



Document à caractère publicitaire. Ce document est imprimé sur du papier certifié.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change